



Assemblée générale

Distr. limitée
21 septembre 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session Sixième Commission

Organisation des travaux

Note du Secrétariat

1. Pour aider la Sixième Commission à organiser ses travaux, le Secrétariat juge utile, compte tenu des résolutions 1898 (XVIII) et 32/71 de l'Assemblée générale, en date respectivement des 11 novembre 1963 et 9 décembre 1977 et de l'alinéa b) de l'article 99 b) du Règlement intérieur de l'Assemblée, d'appeler l'attention de la Commission sur ce qui suit.

I. Questions renvoyées à la Sixième Commission

2. À sa 3e séance plénière, le 17 septembre 1999, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer 10 points de l'ordre du jour à la Sixième Commission. Le libellé et le numéro de ces points sont indiqués dans la lettre datée du 17 septembre 1999 que le Président de l'Assemblée a adressée au Président de la Sixième Commission (A/C.6/54/1).

II. Documentation relative aux questions renvoyées à la Sixième Commission

3. Dans le tableau ci-après sont énumérés les documents de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale relatifs aux questions renvoyées à la Sixième Commission : rapports de commissions ou comités et rapports qui doivent être présentés par le Secrétaire général en application de résolutions ou décisions adoptées aux sessions précédentes de l'Assemblée, et documents distribués au titre des points de l'ordre du jour renvoyés à la Sixième Commission¹, sur la demande d'États Membres.

¹ Le numéro figurant entre crochets à la suite de chaque question renvoie au point correspondant de l'ordre du jour de la cinquante-quatrième session. La liste des documents a été établie sur la base des informations disponibles au 21 septembre 1999.

	<i>Date de publication prévue</i>
Convention sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens [152]	
Rapport du Secrétaire général (A/54/266)	Paru
Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa cinquante et unième session, <i>Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-quatrième session, Supplément No 10 (A/54/10)</i> , chapitre VII et annexe ²	27 septembre
Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international [153]	
Rapport du Secrétaire général	Début novembre
Décennie des Nations Unies pour le droit international [154]	
a) Décennie des Nations Unies pour le droit international	
Rapport du Secrétaire général (A/54/362)	11 octobre
b) Résultats des mesures destinées à marquer le centenaire, en 1999, de la première Conférence internationale de la paix	
Lettre datée du 17 mai 1999, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Bangladesh auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/54/98)	Parue
Lettre datée du 10 septembre 1999, adressée par les Gouvernements des Pays-Bas et de la Fédération de Russie (A/54/381)	11 octobre
Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa cinquante et unième session [155]	
Rapport de la Commission, <i>Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-quatrième session, Supplément No 10 (A/54/10)</i>	27 septembre
Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa trente-deuxième session [156]	
Rapport de la Commission, <i>Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-quatrième session, Supplément No 17 (A/54/17)</i>	27 septembre
Rapport du Comité des relations avec le pays hôte [157]	
Rapport du Comité, <i>Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-quatrième session, Supplément No 26 (A/54/26)</i>	Début novembre
Création d'une cour pénale internationale [158]	
Rapport de la Commission préparatoire sur sa première session (PCNICC/1999/L.3/Rev.1)	Paru
Rapport de la Commission préparatoire sur sa deuxième session (PCNICC/1999/L.4/Rev.1)	24 septembre
Lettre datée du 17 mai 1999, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Bangladesh auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/54/98)	Parue
Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation [159]	
Rapport du Comité spécial, <i>Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-quatrième session, Supplément No 33 (A/54/33)</i>	Paru
Rapport du Secrétaire général sur l'application des dispositions de la Charte des Nations Unies relatives à l'assistance aux États tiers touchés par l'application de sanctions (A/54/383)	11 octobre
Rapport intérimaire du Secrétaire général sur la publication des suppléments au <i>Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies</i> et au <i>Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité</i> (A/54/363)	11 octobre
Mesures visant à éliminer le terrorisme international [160]	

² Une copie du rapport du Groupe de travail de la Commission du droit international sur ce thème (A/CN.4/L.584/Add.1) a été jointe à la lettre LA/COD/23 datée du 23 août 1999, adressée aux représentants permanents.

	<i>Date de publication prévue</i>
Rapport du Comité spécial créé par la résolution 52/210 de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1996, <i>Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-quatrième session, Supplément No 37 (A/54/37)</i>	Paru
Rapport du Secrétaire général (A/54/301 et Add.1)	25 octobre
Lettres datées des 16 mars, 19 avril et 21 juin 1999, adressées au Secrétaire général par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/53/74-S/1998/300, A/54/82-S/1999/463 et A/54/138-S/1999/704)	Parues
Lettres datées des 13 et 16 avril 1999, adressées au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/54/78-S/1999/420 et A/54/81)	Parues
Lettre datée du 30 avril 1999, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/54/90)	Parue
Lettre datée du 5 mai 1999, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie, de l'Ouzbékistan, de la République de Moldova et de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/54/94-S/1999/518)	Parue
Lettre datée du 30 août 1999, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Kirghizistan auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/54/283-S/1999/927)	Parue
Examen du statut du Tribunal administratif des Nations Unies [161]	
Aucune documentation préliminaire	

III. Date d'achèvement des travaux de la Commission, ordre et dates approximatives d'examen des questions

4. L'article 99 b) du Règlement intérieur de l'Assemblée générale dispose que :

«Chacune des grandes commissions, eu égard à la date fixée par l'Assemblée générale, sur recommandation du Bureau, pour la clôture de la session, décide de l'ordre de priorité des questions qui lui sont renvoyées et tient les réunions nécessaires pour achever l'examen de ces questions. Elle adopte, au début de la session, un programme de travail indiquant, si possible, la date retenue comme objectif pour l'achèvement de ses travaux, les dates approximatives de l'examen des questions et le nombre de séances à consacrer à chacune d'elles.»

5. Compte tenu du nombre de séances allouées à la Sixième Commission, indiqué au paragraphe 12 ci-après, il est proposé que la Commission fixe au 19 novembre 1999 la date limite d'achèvement de ses travaux.

6. La Sixième Commission pourrait envisager, aux fins d'adoption de son programme de travail, de retenir le calendrier ci-après, établi sur la base des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et des programmes de travail adoptés antérieurement par la Commission, pour les dates approximatives d'examen des questions qui lui ont été renvoyées.

	<i>Dates approximatives d'examen</i>
Mesures visant à éliminer le terrorisme international [160] (Groupe de travail) (voir par. 9 ci-après)	27 septembre -8 octobre 1999
Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa trente-deuxième session [156]	11-12 octobre
Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation [159]	13-15 octobre

	<i>Dates approximatives d'examen</i>
Décennie des Nations Unies pour le droit international [154]	18-19 octobre
Création d'une cour pénale internationale [158]	20-22 octobre
Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa cinquante et unième session [155]	25 octobre -5 novembre
Convention sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens [152] (Groupe de travail) (voir par. 7 ci-après)	8-10 novembre
Examen du Statut du Tribunal administratif des Nations Unies [161]	11 novembre
Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international [153]	12 novembre
Mesures visant à éliminer le terrorisme international [160]	12-16 novembre
Rapport du Comité des relations avec le pays hôte [157]	18 novembre
Convention sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens [152]	19 novembre

IV. Constitution de groupes de travail et tenues de consultations

7. En ce qui concerne le point 152 de l'ordre du jour, intitulé «Convention sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens», dans sa résolution 53/98 du 8 décembre 1998, l'Assemblée générale a décidé de créer à sa cinquante-quatrième session un groupe de travail de la Sixième Commission à composition non limitée, ouvert également à la participation des États membres des institutions spécialisées, qui sera chargé d'examiner les questions de fond restant à régler concernant le projet d'articles sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens adoptés par la Commission du droit international, en tenant compte de l'évolution récente de la pratique et de la législation des États et de tous autres facteurs se rapportant à cette question apparus depuis l'adoption du projet d'articles, ainsi que des observations présentées par les États en application du paragraphe 2 de la résolution 49/61 et du paragraphe 2 de la résolution 52/151 de l'Assemblée générale, et de déterminer si, parmi les questions que le groupe de travail aura identifiées, il en existe pour lesquelles il serait utile de solliciter à nouveau les observations et les recommandations de la Commission.

8. S'agissant du point 154 de l'ordre du jour, intitulé «Décennie des Nations Unies pour le droit international», dans sa résolution 53/100 du 8 décembre 1998, l'Assemblée générale a demandé au groupe de travail de la Sixième Commission de poursuivre ses travaux pendant la cinquante-quatrième session, conformément à son mandat et à ses méthodes de travail.

9. En ce qui concerne le point 160 de l'ordre du jour, «Mesures visant à éliminer le terrorisme international», dans sa résolution 53/108 du 8 décembre 1998, l'Assemblée générale a recommandé que le Comité spécial créé par la résolution 51/210 poursuive ses travaux pendant la cinquante-quatrième session, du 27 septembre au 8 octobre 1999, dans le cadre d'un groupe de travail de la Sixième Commission.

10. Les services de conférence alloués à la Sixième Commission étant limités, comme indiqué au paragraphe 12 ci-après, les réunions prévues pour les groupes de travail ou les consultations officieuses devraient remplacer les séances plénières de la Commission au lieu de venir s'y ajouter.

V. Date limite pour la présentation des projets de résolution ayant des incidences financières

11. L'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale dispose que : «Aucune commission ne recommande à l'Assemblée générale, pour approbation, de résolution impliquant des dépenses sans que cette résolution soit accompagnée d'une prévision de dépenses établie par le Secrétaire général». Il est donc essentiel que la Sixième Commission prévoie des délais suffisants pour l'établissement des prévisions de dépenses par le Secrétariat, ainsi que pour l'examen de celles-ci par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et par la Cinquième Commission. Dans ces conditions, si le 19 novembre est retenu comme date de clôture pour les travaux de la Sixième Commission (voir plus haut par. 5), le 2 novembre 1999 devrait être la date limite pour la présentation à la Cinquième Commission de projets de résolution ayant des incidences financières.

VI. Ressources disponibles pour les services de conférence

12. Les moyens disponibles pour les services de conférence devraient en principe permettre à la Commission de tenir en moyenne sept séances plénières par semaine, et au Groupe de travail plénier visé au paragraphe 7 de se réunir 10 fois par semaine. Normalement, les séances du matin auront lieu de 10 heures à 13 heures et celles de l'après-midi de 15 heures à 18 heures.

13. Afin d'éviter des difficultés dans l'organisation des services à fournir pour les réunions des groupes régionaux de la Commission, toutes les demandes de réunions de ces groupes doivent être adressées à la Section de la planification et du service des séances par l'intermédiaire du Secrétaire de la Commission.
